

quelques années sous le titre de "Si j'étais roi", je me suis mis à songer à ce que, à titre de représentant de Sa Majesté, je tiendrais à soumettre au Parlement du Canada. En ce faisant, je pensais moins à usurper une prérogative royale qu'à réunir dans mon indigne personne, comme le survivant de l'infortuné Nancy Bell, "le cuisinier et le hardi capitaine et l'équipage de la pinasse du capitaine". Par conséquent, mes commentaires, qui émanent d'un simple individu dépourvu de responsabilité, lorsqu'ils diffèrent du discours du trône, sont de mon propre crû et seront acceptés comme tels, je n'en doute pas.

On a souvent dit que la Canada entre, cette année, dans une ère nouvelle. La paix, qui est incompréhensible, disent les esprits malveillants, a été conclue avec notre ennemi invétéré par un traité dans lequel la Société des nations est incorporée. A vrai dire, l'un des principaux belligérants, ou, si cette expression vous déplaît, l'une des plus grandes nations — n'en fait pas partie et répète le fameux monologue "To be or not to be", tandis que le chef de file a modifié les paroles de son rôle et déclare :

"My League is out of joint: Oh, curses long
That Lodge was ever born to set it wrong."

Pourtant, nous conservons l'espoir que l'échec n'est que momentané et qu'avant la fin de l'année, cette noble et unanime tentative de bannir la guerre d'un monde épuisé sera en bonne voie de réalisation.

Mais cette ère nouvelle suscite au Canada, ainsi qu'aux autres nations des problèmes et des obstacles plus difficiles et plus impérieux que ceux d'avant-guerre. Problèmes matériels qui découlent de sa situation financière, de la nécessité d'accroître sa population et de développer ses ressources naturelles, et problèmes intangibles, d'une solution plus difficile encore qui ont trait à son bien-être mental, moral et spirituel.

Ces diverses questions se trouvent, par tant de côtés, si intimement liées entre elles qu'il est à peu près impossible de les examiner séparément; mais au point de vue législatif, il faut nécessairement que l'attention du Parlement se porte surtout sur ce qui se rattache à l'aspect matériel de la situation.

Qu'il me soit donc permis de donner un aperçu de quelques-uns des principaux problèmes qui, à mon avis, méritent qu'on les examine avec soin. Certes, il en est d'autres qui, aux yeux de certains, semblent beaucoup plus importants que ceux que je me

propose d'aborder. Il me serait impossible, lors même que je posséderais les qualités voulues, de les examiner tous; d'ailleurs, je n'ai aucun désir de me poser en rival du ci-devant infiniment sage Guillaume Hohenzollern, de celui qui est à la fois aussi peu regretté qu'il est ardemment "recherché".

Pour faire face aux lourdes obligations résultant de la guerre je ne veux pas attarder la Chambre en en donnant une plus longue définition, car elles nous sont aussi familières que l'aspect de la borne la plus en évidence dans nos circonscriptions électorales, nous devons prendre des moyens propres à amener prompt et complet paiement. Dans une note soumise aux gouvernements des Puissances alliées et associées dans le cours du mois dernier, on appuyait sur cette observation significative: "Ne mérite point de crédit et ne doit pas être considérée comme débiteur solvable la nation qui ne peut ni ne veut proportionner sa dépense courante à la somme des recettes qu'elle tire des impôts et de ses autres sources régulières de revenu."

Les mesures à prendre sont déjà indiquées dans le discours de Son Excellence; par certain côté, ce sont précisément celles que l'on a si souvent proposées à la population — si souvent qu'on hésite vraiment à les signaler de nouveau en présence de cette assemblée. Comme les vertus cardinales, elles sont si faciles à énoncer et si difficiles à mettre en pratique. Il est assez facile, en effet, de dire à un auditoire ou à tout un peuple que chacun est tenu de produire et d'économiser, et que les mots "travail" et "économie" doivent être gravés dans les armoiries de l'Etat; mais, pour la plupart d'entre nous, il est difficile d'ajouter au volume normal de la production, il l'est encore davantage de rompre les habitudes de toute une vie et, par altruisme, de se priver des objets de luxe dont on se sert habituellement de nos jours. De plus, nombre d'entre nous semblent avoir oublié cette première leçon d'économie politique qui enseigne si clairement que l'argent consacré à l'achat d'articles de luxe, outre qu'il cesse d'atteindre son légitime objet, entre directement en concurrence avec celui qui sert à l'industrie productive.

En Angleterre, le comité du cours et du change à l'étranger, nommé par la Trésorerie et dont le distingué président était le feu baron Cunliffe, n'hésita pas, dans le rapport définitif qu'il fit aux Communes anglaises, en décembre, à formuler de nouveau ces préceptes dans les termes suivants: "Les premières conditions indispensables à la récupération résident dans une